



Municipalité de Saint-Urbain-Premier

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

La Municipalité de Saint-Urbain-Premier adopte son budget 2015

Saint-Urbain-Premier, 26 décembre 2014 – Lors de son assemblée extraordinaire le 22 décembre 2014, la Municipalité de Saint-Urbain-Premier adoptait son budget pour l'année 2015 dont voici les faits saillants :

Le conseil municipal a présenté un budget équilibré d'un total de 1 426 491 \$. La taxe foncière augmentera de 0,01 \$ en 2015 et passera à 0,66 \$ du 100 \$ d'évaluation; il s'agit d'une augmentation de 1.5%. On constate cependant une augmentation plus importante au chapitre des tarifications des égouts et des ordures; ces tarifs sont liés à l'utilisation des services.

La municipalité prévoit effectuer des investissements de plus de 400 000\$ dont 65% des fonds proviendront de programmes de subventions des gouvernements fédéral et provincial. Deux projets, entre autres, seront réalisés : le centre municipal, bâtiment patrimonial, commence à ressentir le poids des ans et sera rénové afin d'assurer le maintien de son état mais également d'aménager des espaces de travail mieux adaptés et des salles qui pourront être utilisées par les citoyens et les organismes municipaux. À cette fin, le conseil affecte un montant de 35 000 \$ du surplus accumulé.

L'amélioration de la piste cyclable, telle que recommandée par le Comité consultatif de revitalisation, est le second projet majeur qui débutera en 2015 et qui se concentrera pendant sa première année sur l'accès sécurisé au réseau du village à partir du noyau villageois, avec pour objectif de rejoindre éventuellement la Route verte qui sillonne notre région. Une étude sera également réalisée par une firme d'experts afin de sécuriser la Montée de la Rivière-des-Fèves qui fait partie de ce réseau cyclable.

Le Comité Environnement, constitué à la fin de 2014, se penchera quant à lui sur des stratégies de sensibilisation des citoyens afin de réduire l'empreinte écologique et les coûts de plus en plus importants reliés à l'enfouissement des déchets et pour préparer la venue du bac brun en 2017. La municipalité souhaite mettre de l'avant des stratégies innovantes afin de mieux protéger l'environnement et diminuer la charge fiscale des payeurs de taxes à cet effet.

Le conseil municipal considère qu'il a adopté un budget qui respect la capacité de payer des citoyens, tout en poursuivant le développement de la municipalité afin de mieux répondre aux besoins exprimés par la communauté.

– 30 –

Informations : Anne-Marie Samson Communications
info@annemariesamson.com